



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE  
Direction régionale des affaires culturelles  
Conservation régionale des monuments historiques

## Église Notre-Dame de l'Assomption

**Adresse :** place du Prieuré - 35450 Livré-sur-Changeon

**Époques :** 11<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> siècles

**Catégorie architecturale :** architecture religieuse

### Classement au titre des monuments historiques

Arrêté du 20 janvier 2014 : église en totalité (cad. AC 80).

*Cet arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 6 janvier 1926 et à l'arrêté de classement du 21 décembre 1982.*

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Livré-sur-Changeon est l'ancienne église d'un prieuré fondé par l'abbaye bénédictine de Saint-Florent de Saumur. Le site était une possession du comté de Rennes avant le 10<sup>e</sup> siècle. Au tout début du 11<sup>e</sup> siècle, le duc Geoffroy I<sup>er</sup> fit don à l'abbaye de Saint-Florent-de-Saumur du territoire de Livré sur lequel les moines bâtirent vers 1023 un prieuré. L'église Notre-Dame-de-l'Assomption présente la rareté de conserver son plan primitif du 11<sup>e</sup> siècle de type bénédictin avec ses trois absides. Le chœur en hémicycle, les absidioles de même forme ouvrant sur les croisillons, le carré du transept et la tour surmontant le transept sont ainsi un exemple typique et rare de l'art roman en Ille-et-Vilaine.

